

Zeitschrift: Revue de linguistique romane
Herausgeber: Société de Linguistique Romane
Band: 7 (1931)
Heft: 25-26

Artikel: L'enquête sur les noms de lieu de la Suisse romande dans le canton du Valais
Autor: Muret, Ernest
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-399098>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'ENQUÊTE SUR LES NOMS DE LIEU

DE LA SUISSE ROMANDE

DANS LE CANTON DU VALAIS

Si je n'écoutais que mon sentiment personnel, j'aurais préféré, ayant déjà traité au congrès de Dijon d'un problème de toponymie gallo-romane, ne pas reprendre aujourd'hui la parole pour vous entretenir encore de noms de lieu. Ceux des pays de langue française ont été si diligemment étudiés et les résultats de ces études si largement divulgués que je crains de n'avoir rien à dire qui ne vous soit d'avance connu. Cependant, les organisateurs du présent congrès ont tant insisté pour que l'enquête sur les noms de lieu de la Suisse romande, dont la direction m'est confiée, fût représentée à cette séance que je n'ai pu me dérober à la tâche qui m'était imposée. Pour m'en acquitter sans tomber dans trop de redites, je vous exposerai brièvement comment l'enquête a été conduite et quelles expériences nous avons faites dans ce beau canton du Valais dont sa fidélité au langage et aux coutumes héréditaires a fait une terre d'élection pour les dialectologues et les folkloristes aussi bien que pour les peintres.

En liaison intime avec l'œuvre du *Glossaire des patois*, nous avons entrepris, il y a une trentaine d'années, et nous aurons bientôt fini de recueillir, avec les noms de famille, les noms de lieu, tous les noms de lieu de la Suisse romande, sous la forme authentique, patoise ou française, qu'ils ont dans la tradition orale et l'usage local et dont les graphies, anciennes et modernes, n'offrent qu'une image imparfaite, souvent inexacte, quelquefois faussée par des erreurs d'audition, de transcription ou d'interprétation. Non seulement les noms de lieux habités, de montagnes et de cours d'eau, mais tous les noms de terroirs, la foule innombrable des lieux dits.

Non seulement les noms qui figurent au cadastre et sur les cartes, dans les actes publics et privés, dans la littérature, mais tous ceux qui n'ont jamais été écrits, que l'on ne peut apprendre que sur place, en interrogeant les personnes qui les ont dans la mémoire et sur les lèvres. Les noms de lieu ont beau se répéter ou s'emprunter d'une localité à une autre : attachés à la glèbe, ce ne sont pas uniquement, comme la plupart des autres mots, autant de répliques d'un type plus ou moins fréquent ; ils ont (du moins il semblent avoir) une individualité plus accusée qui ne permet d'en négliger aucun. Que de données précieuses pour la connaissance de nos langues et de l'histoire locale, que de mots rares, vieillis, perdus, que de noms de personnes oubliés gisent obscurément dans les appellations des champs, des prés, des vignes, des bois, des pâturages !

La comparaison des formes divergentes issues d'une même souche originelle a été le point de départ, elle est une méthode fondamentale des études linguistiques. Nous nous sommes efforcés de recueillir le plus grand nombre possible de variantes individuelles ou dialectales de chaque nom de lieu, indigène ou étranger, connu dans la Suisse romande. En Valais, le voisinage des dialectes alémaniques et l'extrême diversité des patois romans nous ont procuré mainte aubaine dont s'enrichit la phonétique et s'éclaire l'étymologie. Mais ce ne sont pas seulement des variantes de noms connus que nous sommes allés rechercher dans le Haut-Valais alémanique et le canton de Berne : ce sont encore d'autres noms romans qui s'y sont perpétués en bouche germanique et que nous pouvons, sans léser les droits de personne, revendiquer comme une partie intégrante de notre patrimoine linguistique latin ou néo-latin. Dans le district de Loèche, qui ne parle allemand que depuis le ^{xv}^e et le ^{xvi}^e siècle, beaucoup sont demeurés si proches du type roman qu'on y peut reconnaître, à un stade plus archaïque, les traits caractéristiques des patois limitrophes en usage au nord de Sierre, dans les villages de la *Noble Contrée*.

Sans descendre au détail, permettez-moi, puisque l'occasion s'en offre, d'attirer votre attention sur un point qui ne devrait jamais être négligé dans une enquête toponymique. Un nom de lieu recueilli sous la forme isolée, sous la forme nue que nous présentent les cartes et les répertoires géographiques (*Sion, Valère, Rhône, Grisons*), n'est qu'une abstraction, parfois même une falsification, comme la

graphie *Zerbazières* correspondante à un pluriel français « les Herbagères ». Pour le bien connaître et le bien caractériser, il faut savoir si ce nom s'accompagne de l'article, d'un article masculin ou féminin, singulier ou pluriel, et quelle préposition s'y joint pour marquer un rapport de situation ou de destination. Il n'est point indifférent qu'un lieu soit dénommé *en Combe*, *à la Combe* ou *ès Combes*, *à Muraz* (comme à Sierre) ou *à la Muraz* (comme à Sion), *Arolla* dans l'usage officiel ou *èn l'aròla* dans le patois local ¹. De la combinaison d'un nom avec l'article et les prépositions, aussi bien que de la réunion de deux mots pour former un composé, peuvent résulter des modifications passagères ou durables de la prononciation, dont le secret nous échapperait, si nous ne connaissions pas tous les facteurs qui y ont concouru. Ainsi, dans environ deux cents noms de lieu pluriels du Valais central, les consonnes initiales *p*, *t*, *k*, *ts*, en liaison avec une *s* finale, ont été remplacées, comme à l'intérieur des mots, par *f*, par *ph*, par *h* ou *é*, par *s* : *ī frās* (auparavant *ys Pras*), *i phòrèn* (« ès torrents »), *i hòmbè* (« ès combes »), *i sã* (au lieu de *tsã*, qui est la prononciation usuelle du mot « champ ») ².

En Valais d'autres éléments sont encore à prendre en considération dans ces combinaisons dont il faut extraire la forme authentique des noms de lieu, comme un pur métal de sa gangue. Nos enquêtes sur le terrain nous ont révélé un trait original, quoique non exclusif, de la syntaxe valaisanne. « *Bas* à Saint-Maurice » ; « de Martigny *amont* à Sion et puis *en haut* à Savièse » ; *ènèlèrpèi*, c'est à dire « *en haut* à l'*Eterpey* » ³, lieu dit à Nendaz ; « *oultre* au Châtelet », village du canton de Berne ; « *dedans* en l'*aròla* » ; « *dehors* à Fribourg, à Paris » : voilà ce que vous entendez à chaque instant dans la bouche d'un Valaisan parlant son patois. Tout complément de lieu est ordinairement précédé d'un adverbe, sorte de poteau indicateur marquant la direction de la pensée ou de l'action vers le lieu désigné. Dans le parler de montagnards habitués par la configuration de leur pays à évaluer les différences de niveau, à mesurer un trajet à parcourir, l'effort exigé par les montées et les descentes,

1. On a souvent, à la vérité, beaucoup de peine à obtenir des « sujets » l'indication des articles et des prépositions. Pour les noms allemands, c'est presque impossible à qui, comme moi, ne parle pas un patois alémanique.

2. *Bulletin du Glossaire des patois de la Suisse romande*, XI, pp. 49 ss.

3. L'*è* long résulte de la fusion de l'*ā* final de *ènā* (en haut) avec la préposition *a* et l'*è* bref de *èlèrpèi*, après l'amuïssement de *l* intervocalique.

cet usage comporte beaucoup de nuances délicates dont l'appréciation requiert une casuistique assez subtile. Ceux d'entre mes auditeurs qui se servent d'un dialecte alémanique ou souabe reconnaîtront des façons de s'exprimer qui leur sont familières et pourront les retrouver dans le romanche et le ladin des Grisons ¹.

Verba volant, scripta manent. Les formes écrites, les plus anciennes mentions des noms de lieu sont indispensables à leur interprétation. En recueillant d'abord les formes de la langue parlée, nous avons couru au plus pressé. Le dépouillement des textes imprimés et des documents d'archives, quoique nous ne l'ayons point négligé, sera la tâche de l'avenir. Cependant, préalablement à nos enquêtes sur le terrain, nous avons tenu à posséder l'inventaire aussi complet que possible des noms inscrits au cadastre. Nous les avons fait copier sur fiches, avec l'indication de la date et des folios des plans, la mention de la nature et de la culture du sol et des bâtiments sis sur le fonds. Beaucoup d'anciens plans ont été dépouillés, au moins sommairement, aux archives des cantons, des communes et des maisons religieuses. En les comparant avec les plans modernes, en confrontant les uns et les autres avec la tradition orale, on observe les variations de l'usage, la perte de noms anciens et l'apparition de noms nouveaux, dont plusieurs n'ont pas encore reçu, ne recevront peut-être jamais l'estampille officielle. Le recours aux anciens plans nous a aidés à retrouver bien des noms dont se souviennent les vieillards ou même dont on se sert encore, mais qui ont été élagués des plans actuels.

En Valais un service cantonal du cadastre n'a été institué qu'en 1912. Auparavant les plans étaient levés par les soins et aux frais des communes. Lorsque nous avons voulu les faire dépouiller dans les soixante-quinze communes de langue française ², c'est à peine si nous en avons trouvé une vingtaine d'achevés. Partout ailleurs, en attendant mieux, nous avons dû recourir pour notre inventaire toponymique aux rôles des contributions foncières, où sont énumérés, sous la rubrique de chaque propriétaire, les noms de ses propriétés. Selon que nos copistes ont mis plus ou moins de zèle à leur besogne, les uns s'en sont tenus aux années les plus récentes, d'autres sont

1. *Festschrift Gauchat* (Aarau, 1926), pp. 79 ss.

2. Aujourd'hui quatre-vingts, par suite de la division de certaines communes.

remontés jusqu'au milieu, quelques-uns même jusqu'au début du XIX^e siècle. Plusieurs ont joint aux noms qu'ils copiaient leur transcription de la prononciation, que nous avons contrôlée sur place, et divers autres renseignements, précis et précieux, dont nous leur savons beaucoup de gré.

Les noms extraits des registres de la propriété foncière ne peuvent pas être aussi exactement localisés que ceux qui figurent sur des plans. En revanche, répétés un grand nombre de fois, à des dates successives, par la même ou par d'autres mains, ils offrent un certain intérêt comme textes de langue, parce que nous n'avons guère d'autres spécimens écrits des patois du Valais. Comme dans les manuscrits du moyen âge, la graphie n'est pas uniforme. Dans leur effort pour transcrire un parler que n'enseigne aucune grammaire, les scribes nous apparaissent tiraillés entre le patois et le français, sollicités tantôt par l'exemple de leurs prédécesseurs tantôt par les habitudes de l'orthographe apprise à l'école. Comme dans les morceaux patois écrits par des amateurs, la séparation des mots est imparfaite, les consonnes de liaison sont souvent agglutinées aux voyelles initiales. Parmi ce désordre, certaines façons d'écrire fréquentes décèlent l'existence d'une tradition orthographique locale, fondée sur d'autres conventions que les nôtres, sur des conventions dont l'apprentissage nous aide à déchiffrer des noms qui n'ont pas été perçus par nos oreilles. « On prononce comme c'est écrit », me disait un jour un paysan valaisan qui avait sous les yeux le groupe de lettres *ch* et qui prononçait *ts*. Ce *ch* archaïque, qui se prête bien à la transposition du patois en français, a en Valais un concurrent très fréquent dans la lettre *z*, prononcée comme un *z* allemand. De là, sur nos cartes, les graphies trompeuses *Zinal*, *Zaté*, Aiguille de la *Za*, correspondantes aux prononciations *tsənā*, *tsâté* ou *tsā*. Gilliéron, qui connaissait si bien les patois valaisans, s'est mépris sur ce *z* en l'imputant à un ingénieur de langue allemande qui a levé les cartes des vallées d'Anniviers et d'Hérens¹.

Ni les rôles des contributions foncières ni même les plans cadastraux levés dans les communes valaisannes antérieurement à 1912 n'embrassent, comme ailleurs, toute l'étendue du territoire. Les communaux, forêts ou pâturages, n'étant pas soumis à l'impôt, n'y figurent pas. Les plans d'aménagement des forêts n'inscrivent

1. *Romania*, XXV, p. 425.

que les noms choisis pour désigner les divisions forestières. D'immenses alpages de 400, de 500, de 700 hectares ne sont représentés sur les cartes au 25.000^e et au 50.000^e que par un seul ou par un tout petit nombre de noms. Or, dans la bouche des usagers de la forêt et du pâturage, ils foisonnent comme l'herbe et les fleurs alpines pendant la saison d'été.

Dans les hauts alpages fréquentés seulement durant les mois les plus chauds de l'année, les *montagnes* par excellence, le bétail est étroitement gardé, afin que toute l'herbe soit consommée et le sol bien engraisé. Chaque jour les vaches sont conduites à une place fixée par l'usage et quelquefois par un règlement écrit ¹. Dans le Bas-Valais on les ramène toujours au même gîte pour la traite et la nuitée. Mais, en amont de Martigny, hommes et bêtes mènent une vie nomade. De la fin de juin jusqu'à la mi-août on monte, on « remue » d'étape en étape jusqu'aux glaces et aux neiges éternelles, puis on redescend par les mêmes ou d'autres étapes jusqu'à la plus basse. A chaque déplacement la chaudière et les autres ustensiles de la laiterie, quelquefois même une toiture mobile, sont transportés de l'une à l'autre des huttes en pierres sèches où l'on fabrique le fromage. Chaque étape, chaque hutte, chacun des pacages successifs, *dîners* ou *déjeuners* du matin, *marendes* de l'après-midi, *cènes* de la soirée, presque chaque accident de terrain a son nom particulier.

De ces noms, la plupart connus seulement des ayants droit et de leurs employés, j'ai recueilli tout près d'une centaine dans les vastes pâturages que les Saviésans possèdent au canton de Berne et qui prolongent au delà de la limite officielle des langues le domaine des patois romans. A plusieurs reprises, dans un seul alpage, j'en ai trouvé cent et même une fois près de cent cinquante. Autant que j'en puis juger, ni les Alpes vaudoises ni les Alpes-fribourgeoises ² n'en présentent une si riche variété ; et l'onomastique des pâturages jurassiens est très pauvre en comparaison de celle des Alpes.

Ces noms de lieu alpestres qui chaque été se réveillent, comme les marmottes, d'un long sommeil hivernal sont, en majorité, formés de mots intelligibles à quiconque n'est pas ignorant du patois. Il y en a beaucoup moins d'obscurs que dans la région des habitations permanentes : c'est, avec les nouveaux noms de rues dans les villes et les bourgs, la couche la plus moderne de la toponymie

1. Voir à l'appendice l'ancien règlement de l'alpage de Loz, à Vouvry.

2. Ni les Alpes grisonnes, au sentiment de M. R. de Planta.

valaisanne. Très peu sont tirés de noms de personnes, parce que la plupart des alpages sont possédés et exploités par des communautés ou par des associés, des « consorts », comme on dit en Valais. Beaucoup de noms de sommets, de cols, de glaciers, qui se lisent sur nos cartes, ont été empruntés aux pâturages étalés à leurs pieds. Ces parages stériles, si pleins d'attrait pour les citadins, ne disent rien au cœur des montagnards. Ils n'ont dénommé en patois qu'un petit nombre de passages fréquentés et de cimes dominantes et quelques postes de chasse, laissant aux alpinistes et aux géographes le soin d'élaborer la nomenclature des hautes Alpes.

Dans la même vallée, dans la même commune, on observe parfois, en passant d'une *montagne* à une autre, un brusque changement de langue. Certains alpages sont la propriété de gens du dehors, d'habitants d'une autre commune, même fort éloignée, qui y envoient leur bétail et leurs pâtres. Ainsi se forment, par la colonisation estivale, des enclaves linguistiques dont les noms de lieu tranchent sur ceux d'alentour. Au val d'Anniviers, par exemple, vous trouverez à Bendola, à Singline, des hommes de Grimisuat, qui est un village tout proche de Sion, à l'Arpitette des hommes de Salgesch, qui ne parlent qu'allemand. En visitant cette *montagne* avec l'inspecteur anniviarde des alpages, je lui ai servi d'interprète pour le recensement du bétail et j'ai appris comment les noms romans sont prononcés ou bien ont été traduits en patois alémanique.

- | | | |
|--|---------------------------------|--------------------|
| 1. Traduction : | ann. <i>u xèso</i> ¹ | all. <i>kçèlør</i> |
| 2. Substitution de phonème : | <i>i krèfès</i> | <i>krèsès</i> |
| 3. Sonore changée en sourde : | <i>a la drapèla</i> | <i>trapàla</i> |
| 4. Id. avec agglutination au mot suivant : | <i>ij èsèli</i> | <i>xèsèli</i> |
| 5. Conservation d'une voyelle amuïe : | <i>è la vats</i> | <i>lavàtsi</i> |
| 6. Accent déplacé : exemples 2, 3, 4. | | |

Les débuts de la pénétration alémanique en Valais sont enveloppés de ténèbres, mais sûrement postérieurs à la seconde mutation des consonnes occlusives, caractéristique du haut-allemand. Les noms de lieu qui en ont subi les effets, *ròtè* (*Rotten* < *Rhodanum*), *sità* (*Sitten* < *Sedunum*, Sion), *leikè* (*Leuk* < *Leuca*, Loèche)²,

1. Terme désignant dans les alpages d'Anniviers l'établissement principal, où les fromages sont conservés dans une cave (all. *keller*). Je note par *x* la valeur de *ch* en français.

2. *Leikè* d'après Zimmerli, *Die deutsch-französische Sprachgrenze in der Schweiz*,

ont pu, ont dû être connus des Alamans avant leur établissement dans la haute vallée du Rhône. L'état phonétique des noms de lieu échelonnés d'amont en aval correspond aux étapes successives de la germanisation. En amont de Loèche le *c* latin avant *a* est représenté par *g* : *Obergestelen* et *Niedergestelen* (fr. *Châtillon*), *Gasenried* (*Chouson* 1218, *Chauson* 1268), *Gampel* (*Champilz*, *Champe* 1344) ¹. Dans la petite ville de Loèche, les quartiers appelés au moyen âge *tertia Caldane* et *tertia Cabuli* ² sont dénommés aujourd'hui *in dər gāldānu* et *in dər txāblu*, et la région d'alentour offre beaucoup d'autres exemples de l'ancien *tx* gallo-roman noté au moyen âge par *ch* ³. Mais plus en aval le *ts* postérieur, commun aux patois romans du Valais, de Vaud et de Fribourg, fait sa première apparition au lieu dit *tsūdānə* (au x^v^e siècle *eys choudanes*) ⁴, à Salgesch. *Aroleit*, à Zermatt, nous offre le suffixe *-etum* sous une forme correspondante aux graphies de nos plus anciens textes français ⁵. L'*s* amuïe avant *t*, comme en français, dans les patois de la Noble Contrée, se fait encore entendre comme une *h* aspirée ou un *ê* dans le parler allemand de Sierre et dans le district de Loèche : *ts lakrèhtu*, *plānikrèhtu* (afr. *creste*), *mètrali* (Godefroy *maistralie*).

Comme l'a montré M. Zimmerli dans un livre excellent, les progrès de l'allemand aux dépens des patois romans ont été constants, en Valais et dans toute la Suisse occidentale, jusqu'à la fin du x^{viii}^e siècle. L'allemand avait gagné Sierre, Sion et le village dépendant de Bramois, sans pouvoir entamer les patois des deux versants. Mais la chute de l'ancien régime aristocratique, en affranchissant le Bas-Valais de sa condition de pays sujet, a donné la majorité aux

III (Bâle et Genève, 1899), p. 61 : moi-même j'ai noté *lèik*. Les noms de lieu romans de la vallée de Loetschen, notamment celui de *Kastel*, prononcé *ts êqstèl*, réclament une étude spéciale : les Alamans ont pénétré dans cette vallée fermée par un autre chemin et sans doute plus tôt que dans celle du Rhône.

1. *Mémoires et Documents* publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande [M R], XXIX, p. 205, n° 274, XXX, p. 123, XXXII, p. 371.

2. Zimmerli, p. 61.

3. *Bull. du Gloss.*, XI, p. 52.

4. Zimmerli, p. 57.

5. Comparez, sur le versant méridional du col du Gries, par où l'on passe du Haut-Valais dans le bassin du lac Majeur, la forme alémanique *Fruitt* et la forme italienne *Frua* qui désignent au val Formazza la magnifique chute de la Tosa. Voyez sur ce nom Meyer-Lübke, Nordital. *fruda*, dans la *Zeitschrift für romanische Philologie*, XX, p. 530.

citoyens de langue romane et propagé l'usage du français, qui est devenu la langue dominante à Sion, à Sierre et à Bramois. Dans ces deux villages j'ai pu naguère recueillir les noms de lieu en patois alémanique. Mais au chef-lieu il n'y a plus d'autres habitants de langue allemande que des immigrés du Haut-Valais. Les anciennes familles de la bourgeoisie sédunoise, auparavant bilingues, ne parlent désormais que le français. En 1905 je n'ai réussi à obtenir qu'un petit nombre de formes germanisées de la bouche d'un vieillard qui serait aujourd'hui plus que centenaire. Afin de renouer le fil rompu de la tradition, j'ai demandé les noms de lieu de Sion dans les communes d'alentour, la plupart à Savièse, qui est la plus proche et dont on entend souvent le patois dans les rues de la ville.

Ce patois saviésan n'est sans doute pas identique à celui qui a été refoulé de Sion par l'allemand. Aux graphies officielles *Diolly* et *la Gasse* y correspondent les prononciations $\tilde{a}$ *dyòè*¹ et *a ó agax*. Or, les consonnes *l* et *s* devaient être encore intactes dans le parler de Sion, quand ces noms ont passé en allemand sous les formes *tyòli* et *ts lagas*. Mais ces divergences mêmes attestent que les façons de parler des Saviésans ne sont guère influencées par celles de la ville. Le nom de *Châtroz* ou *Châtre* offre un bel exemple de leur fidélité à la tradition. Les documents du moyen âge écrivent *Caldro* en 1053, *Chaldro* à la fin du XII^e siècle, *Chadro* ou *Chadroz* en 1331, 1440 et 1445². Le *t* est donc, comme celui de *tyòli* (en français *dyól*), une prononciation allemande, et cette prononciation s'est imposée à l'usage officiel et au français. Savièse a conservé le *d* et prononce *tsâdrò*.

Si, pour conclure, nous nous demandons quelles données nouvelles notre enquête apporte à l'histoire du peuplement du Valais, je ne trouve à relever que deux traits caractéristiques. — D'une part, la fréquence relative de certains suffixes ligures ou tenus pour ligures. Plusieurs noms de localités du centre, *Magnot* (Vétroz), *Granois* (Savièse), *Argnoux* et *Blignoux* (Ayent), *Blusch* (Randogne), se présentent dans les plus anciennes mentions avec des désinences correspondantes aux suffixes *-osculus* et *-uscus*. Le suffixe plus

1. La terminaison en *-è* répond à la forme *Dioles* de la fin du XI^e siècle et de 1233 (M R, XVIII, p. 351, et XXIX, p. 302).

2. MR, XXIX, p. 64, XVIII, p. 390, XXXII, p. 30, XXXIX, pp. 216 et 272-3.

fréquent -incus a été employé, comme en Sardaigne, dans l'île d'Elbe et au midi de la France, à former des adjectifs ethniques et apparaît aussi dans plusieurs noms de cours d'eau ¹. — D'autre part, l'absence ou du moins la rareté de noms germaniques anciens, désignant des établissements formés durant la période barbare. Peu ou point de ces noms en -ing si fréquents dans les cantons de Vaud et de Fribourg, en Bourgogne, en Lorraine et en Belgique ². En les recherchant, je ne trouve à signaler que deux lieux dits dans la partie du diocèse de Sion qui est limitrophe de la Savoie : *Bertolenge*, à Monthey, et *Dessous Bassanges*, à Vouvry, mentionné au XVIII^e siècle et homonyme de *Bassenges*, à Ecublens (Vaud), et de *Bassenge* (all. *Bitsingen*), dans le Limbourg belge.

En présence de mes confrères d'études assemblés à Sion, ce m'est, en finissant, un impérieux devoir et plus encore un grand plaisir de témoigner, pour le bienveillant concours qui nous a été accordé, la plus chaleureuse reconnaissance au peuple et aux autorités du canton du Valais, à tous nos collaborateurs par la plume ou par la parole, à tous ceux que nous avons « mis à la question » et qui se sont prêtés de bonne grâce à de longs interrogatoires, à tous ces volontaires de la science dont quelques-uns nous ont généreusement donné beaucoup plus que nous ne demandions. A lui seul, un de nos correspondants, qui n'a fréquenté que l'école primaire d'un village alpestre, a recueilli pour nous tous les noms de lieu de la grande vallée de Bagnes, dont le territoire couvre une superficie de 295 kilomètres carrés, avec des différences d'altitude qui varient de 800 à 4000 mètres. Par cet exemple nos hôtes du congrès pourront juger quelle part méritoire revient à nos campagnards et à nos montagnards dans l'effort accompli pour l'œuvre nationale du *Glossaire des patois de la Suisse romande*.

Genève.

Ernest MURET.

1. *Romania*, XXXVII, pp. 546-555.

2. Les noms en -ingen du Haut-Valais sont de date plus récente (Zimmerli, p. 88).

APPENDICE

NOMS DE LIEU DE LA MONTAGNE DE LOZ
(VOUVRY, BAS-VALAIS)

Limitrophe de la commune valaisanne de Saint-Gingolph et du département français de la Haute-Savoie, la montagne de Loz est située à l'extrémité nord-ouest du territoire de Vouvry, à des altitudes qui varient de 1750 à 2100 mètres. Au folio 58 du plan cadastral elle occupe environ les deux tiers d'une parcelle de 622 hectares, qui comprend aussi les alpages de la Combe et des Crosses. Propriété de la « bourgeoisie »¹ de Vouvry, elle héberge chaque été, pendant une quarantaine de jours, depuis la seconde quinzaine de juillet jusqu'au commencement de septembre, le bétail des cinq *montagnes* de la Bataille, de la Grand'Jeur, du Palatieux, de Penay et du Plan de l'Ortier, dont chacune y possède un chalet. L'effectif des cinq troupeaux se compose en moyenne de cent cinquante vaches, cinquante veaux, quarante chèvres et trente à quarante cochons. Le bétail bovin pâture sous la direction d'un maître vacher, conformément à un règlement d'exploitation dont il reçoit une copie dactylographiée et dont les archives communales conservent un exemplaire écrit, ce me semble, dans les dernières années du XVIII^e ou les premières du XIX^e siècle.

Je publie ci-après, sans aucune retouche, cet *Etat de la montagne de Léau* et je le fais suivre d'un *Index* où sont enregistrées, avec les noms patois, toutes les graphies de l'ancien règlement (R), celles du folio 58 (au 5.000^e) du plan cadastral levé de 1912 à 1921 et mis en vigueur en 1926 (C), du *Plan d'ensemble de la commune de Vouvry* (au 10.000^e), daté de 1924 (E), enfin de la feuille 474 (au 25.000^e) de l'*Atlas topographique de la Suisse* connu sous le nom d'*Atlas Siegfried* (S). Les dates 1870 et 1776 se réfèrent à l'ancien plan cadastral et au « *Livre des Arrêts Et Règlement Soit Coutumiers de la*

1. Les « bourgeois » d'une commune suisse sont les personnes que cette commune reconnaît pour siens, en vertu d'un droit héréditaire ou acheté, et qu'elle est tenue d'assister en cas de besoin. Dans la plupart des communes valaisannes les bourgeois forment une corporation de droit public, « la bourgeoisie », qui a ses biens propres et une administration distincte de l'autorité communale.

Parroisse de Vouvry, Copié en 1776 » et conservé aux archives de la commune.

Les formes patoises ont été recueillies par moi, en 1912 et 1930, de la bouche de M. Emile Vuadens, né en 1847, paysan et chasseur, domicilié au village de Vouvry. Dans ce village le patois tombe en désuétude ; mais M. Vuadens le parle encore à la chasse et dans ses relations avec les habitants des hameaux de la montagne. Les renseignements ci-dessus m'ont été fournis par lui et par son neveu, M. E. Pot, président de la commune.

Pour l'interprétation des noms qu'on n'a pu m'expliquer à Vouvry j'ai eu accès, par l'intermédiaire amical de M. Gauchat, aux matériaux inédits du *Glossaire des patois*. Par souci de la brièveté, j'ai plusieurs fois renvoyé à l'*Essai de toponymie* de H. Jaccard (Lausanne, 1906), qui est un répertoire commode de variantes. Le lecteur de l'*Index* verra que plusieurs des noms usités en Loz sont dérivés de lieux voisins. Ces noms m'ont paru suffisamment élucidés par l'indication de leur provenance. Leur étymologie, connue ou inconnue, n'importe pas à mon présent propos qui est de montrer par un exemple de quels éléments est formée la nomenclature d'un haut pâturage valaisan.

Transcription du patois : $x = ch$ (p. 58, n. 1) ; $l = l$ mouillée ; $\ddot{e}$ représente une voyelle intermédiaire entre $\acute{e}$ et $\grave{e}$.

*Etat de la montagne de
Leau pour conduire les diners¹
pour manger l'herbe comme
l'ancienne habitude*

- 1° Diner vers les Lenvœsee
- 2° id. id. les tannét
- 3° id. id. les chemins de Combrétte
- 4° id. id. à la lanche d'ura jusqu'à sur
- » id. id. les chemins de la grossa quelaux
- 5° id. id. second diner aux chemin de Combrétte
- 6° id. id. sur combrette s'il le tems le permet
- 7° id. id. a la chaux de chambæry
- 8° id. id. aux chemin de la grossa quelaux
- 9° id. id. sur combrétte

1. Ailleurs le mot « diner » se dit spécialement de la pâture du matin, à Vouvry *dîna* de tous les repas du bétail.

- 10 id. id. a la petitè quelaux
 11 id. id. sur les foilly jusqu'a
 id. id. a la comba de la Berieux
 12 id. id. au fond de combrétté
 s'il reste de l'herbe sur combrétté on peut y aller encore une
 foi
 13 diner a la chaux de chambery (p. 2).
 14 id. au plan des foilly
 15 id. au plan des moillé
 16 id. a la lanche dun lan
 17 id. en journée ¹ sur le sée
 18 id. a la corgeux
 19 id. aux fon dujon
 20 id. second diner au plant des foillys
 21 id. a la lanche d'intre dou sée
 22 id. a la chaux deux moetein
 23 id. au sommet des Bovardé
 24 id. au fond de la grossa quelaux des jours
 » id. de mauvais temps
 25 id. a la chesétta
 26 id. au sommet des mautrecheons
 27 id. a la chaux deux moetein
 28 diner au second des mautrecheons (p. 3).
 29 id. au lanche de la chesétta
 30 id. au Traversse, contre la chaux
 31 id. et l'anché deux lan par les sommet
 32 id. second a la chésétta
 33 id. au sommet des crosét
 34 id. sur le chemin du premier diner des foilly
 35 id. intre dou sée
 36 id. au fond des traverssé
 37 le dernier diner sur les foilly je n'en parlerez pas il faut
 traiter avec le temps pour y aller. nous ne parlerons pas des
 diners de la chaux parse ce ² que on les laisses pour les mau-
 vais temps on doit les conserver autant que possible.

1. « En journée » se dit, quand le bétail est conduit à un pâturage éloigné, d'où il ne peut rentrer que le soir.

2. La répétition est motivée, comme au n° 11, par le passage d'une ligne à une autre.

INDEX

1. *abéryçé* (*a la kôbu dâ l*), *a la comba de la Berieux* R 11. — Sign. : « abreuvoir » (*Glossaire*, p. 76). Les pâtres y mettaient un baquet destiné à recevoir la neige fondante, pour abreuver les vaches.

2. *akòrjçé* (*ê l*), *a la corgeux* R 18, *La Corgeux* CE. — Cf. les lieux dits *a l arkòjçëü* Collombey-Muraz, *êz akêjçé* Champéry, *la mîvâté* [monticule] *dâ l akòjçé* Troistorrents, en *Larcossey* Vionnaz 1723, en *l'Arcossey* Ollon (Vaud), *le commun des Ercosses* ib. 1756, et lès appellatifs *arcosse*, *argosse* (Constantin et Gave, *Flore populaire de la Savoie*, n^{os} 73 et 111), *arcochèy*, *arcossai*, *arcassei* (Savoÿ, *Essai de flore romande*, n^{os} 130 et 498), noms dialectaux de l'aune vert (ou verne), du nerprun ou de l'argousier. Aucune de ces plantes ne croît dans ce pâturage.

3. *batqâd* (*â tsalè dâ la*). Chalet de l'alpage de la Bataille.

4. *bêka dâ tsédqê* (*la*), *Rochers de Chaudin* E (13). Petit sommet à la frontière de la France. — Sign. : *bêka*, « pointe », nom fréquent de sommets alpins dans la Suisse romande et la vallée d'Aoste.

5. *Berger* (*Plan-*) C : *ç plâ* (59) *bêrdzî*. — *Berger*, nom de *Revue de linguistique romane*.

famille à Collonges. « Apud Vuvriacum... Vulliermus *Bergerii* » 1402 (M R, 2^e série, II, p. 122).

6. *Berieux* (*la*), voir *abéryçé* (1).

7. *Bovardes* (*Les*) C E : *é bô-vârdé*; au sommet des *Bovardé* R 23, *Mont des Bovardes* S : voir *frêta* (32). — Cf. le lieu dit *Eco(t)is Bovard* 1870, 58, et 1776. — *Bovard*, nom de famille à Champéry et Val d'Illeiez.

8. *Buffet* (*Les Caches à*) C : *é kâtsè* (9) *a bôfê*. — *Buffet*, nom de famille.

9. *Caches à Buffet* (*Les*) C : voir 8. — Sign. : « cachettes ».

10. *Calle* (*Sex de la*) E, *Scex de la Calaz* S : *lu sé* (65) *d la kâla*. Rochers entre le chalet de Combres et l'alpage de la Calle en Savoie.

11. Chalet, -s, *tsalè*, *tsalê* : voir 3, 33, 35, 36, 47, 54, 55, 75.

12. *chambéry*, *chambery* (*a la chaux de*) R 7, 13, *Chaux de Chambair* C : *a la tsó* (14) *dâ tsâbaerî*. Pâturage contigu à l'alpage de Chambair.

13. *Chaudin* (*Creux et Rochers de*) E, *Chaudain* (*Creux et Col de*) C : *sü tsédqê*; voir *bêka* (4), *Creux* (39) et *Lenvâsee* (45). — *Chaudin*, pâturage contigu des génisses de la montagne de Verne.

14. *Chaux* (*La*) CES, contre

la *chaux* R 30, *diners de la chaux* R 37 : *a la tsó, é lâtsé* (42) *d la tsó*. Combe sans eau. Autres *Chaux* : 12 et 49. — Quoiqu'on y reconnaisse « presque un nom commun », ce mot n'a pas de sens défini à Vouvry. Dans d'autres communes du Valais il désigne les plus hautes pentes des alpages, où les vaches paissent « à l'abandon ». A en juger par l'aspect des lieux ainsi dénommés, la signification originelle de ce terme (b. lat. *calmis*, *REW*, 1522) paraît avoir été celle de « terrain inculte, stérile, privé d'eau et de végétation arborescente ».

15. *Chemins (Les)* C, *vers les chemins de Combrétte* (17) R 3, *aux chemin de Combrétte* R 5 : *é tsamqê*.

16. *chesétta, chésétta (a la)* R 25, 32, *La Chezette* C E; *au lanche de la chesétta* R 29, *Lanches de la Chezette* C : *a la tsəžéta, é lâtsé* (42) *d la ts*. — Diminutif de *casa*, correspondant à it. *casetta*, ou de *casearia* (*REW*, 1735) ? Cf. *a la tsəžéla*, alpage situé à l'E. de Chambairy (*Chereseulaz* S), *Chersaulaz* Ormont-Dessus (Vaud), *ē la tsijèrèta* Ayent, et les autres noms mentionnés par Jaccard aux articles *Chereseulaz* (p. 85) et *Zigeroula* (p. 537) ou attribués à tort par lui à l'article *Chésereux* (p. 86).

17. *Combrettes (Sur)* CES, *sur*

combrette R 6, *sur combrétté* R 9, *au fond de combrétté* R 12 : *sü kôbrété*. Pâturage contigu à l'alpage de *Combres* (*ē kôbré*) dont il forme le sommet. Voir 15.

18. *corgeux (a la)*, voir *akôr-jé* (2).

19. *Cornettes de Bise* CES : *lé kôrnété*. Sommet entre Loz et l'alpage de Bise (*ē bīzə*) en Savoie.

20. *Crêtet (Le)* C : *é krété*. Passage conduisant de Loz en Taney. — *Crêtet (Sur le)* C : *sü l krété*. Mamelon rocheux entre les chalets. — Diminutif de « crête », afr. *crestel* ; nom de lieu fréquent.

21. *Crosets (Les)* CE, *les Crozets* S, *au sommet des crosét* R 33 : *é krözé*. — Diminutif de « creux » ; nom de lieu très fréquent.

22. *dəraqè* ou *dérè (a fôlāna)*, voir 30. — Sign. : « derrière » ; aussi « dernier » (23).

23. *dernier dîner (le)* *sur les foilly* R 37, *Dernier Dîner* C : *é dəræ dīnq*. Cf. 22 et p. 63, note.

24. *dəvā (a fôlāna)*, voir 30. — Sign. : « devant ».

25. *dujon*, voir *Ugeon* (69).

26. *Dure (Lanche)* C, *à la lanche d'ura* R 4 : *a la lâtsə* (42) *dūra*. Pâturage au sol dur et glissant.

27. *Enfer (Sur l')* CES : *sü l è-fè*. Mauvais passage de chasseurs entre Combrettes et Chambairy.

28. *Etrille (L')* C : *a l ètrəðə*.

29. *foilly* (*sur les*) R 11, 37, *au plan des foilly* R 14, *au plant des foillys* R 20, *diner des foilly* R 34, *Les Foyils* CE, *les Foyers* S : *é pãã* (59) *dé fôyi*. Pâturage couvert de vernes. — Cf. afr. *fuellier*, Hérémence *folei*, « endroit feuillu ».

30. *Fontaine Noire* C : *a fôtâna nâerâ* (52); *a f. dèrquè* ou *dèrè* (22), *a f. dèvâ* (24). Sources du Vau (71).

31. *Four* (*Lanche du*) C : *a la lâts* (42) *dé fò*. Lieu dit avec des trous dans le rocher qui sont comparés à des fours.

32. *frêta dé bôvârdé* (*sü la*), *au sommet des Bovardé* R 23. Arête des Bovardes (7), limitrophe de la France. — Sign. : « faite, ligne de faite » ; afr. *freste* fém.

33. *fri kmô* (*lé tsalè dé*). Nom commun des trois chalets de la Bataille, de la Grand'Jeur et du Palatieux, qui sont propriétés des « consorts » de ces alpages, et du chalet des *mikè* (47), aujourd'hui propriété particulière, mais auparavant à des « consorts ». — A Vouvry *fri kmô*, « fruit commun », désigne ce que les Valaisans appellent un « consortage ». « Fruit » se dit spécialement, en Valais, du fromage et des autres produits de la laiterie.

34. *Gouille* (*La*) C : *la gòđă*. Etang. — Sign. : « flaque d'eau, mare » (REW, 3912); nom de lieu fréquent.

35. *grâ dyé* (*é tsalè dâ la*). Chalet de l'alpage de la Grand'Jeur.

36. *grâ tsalè* (*a la lâts dé*), voir 11 et 42.

37. *grossa quelaux* (*la*), voir 61.

38. *intre dou sée* R 35, *a la lanche* (42) *d'intre dou sée* R 21, *Entre-deux-Sex* CE, *Entre les deux Scex* S : *ètrâ du sé*. Pâturage commun aux alpages de Loz et de Lovenex (Saint-Gingolph). Voir *sé* (65).

39. *kré* (*džó lu*). — Sign. : « sous les creux ». — *Creux de Chaudin* (13), dépression.

40. *kréžafè* (*é*). Lieu dit dont la terre rouge fait penser à du minerai de fer. Sign. : « creuse fer ».

41. *Lan* (*Lanches du*) C, *a la lanche dun lan* R 16, *et l'anché deux lan* R 31 : *é lâtsé* (42) *dé lâ*. — *Dent du Lan* CE, *Dent du Velan* (73) S : *amô la dè dé lâ*. Sommet limitrophe de Vouvry, Saint-Gingolph et la France. — Le mot *lâ*, « planche », ne semble pas offrir un sens bien satisfaisant.

42. *Lanche*, -s, *lâtsə*, *lâts*, pl. -é : voir 14, 16, 26, 31, 36, 38, 41, 58, 69 ; *Lanche Noire* S, voir 43. — Sign. : « parcelle étroite et allongée » ; ailleurs, « pente allongée entre deux talus ou deux dépressions » ; nom de lieu fréquent dans les Alpes valaisannes

et vaudoises. Cf. *REW*, 4877.

43. *lādzənqərə* (ē), *Lanchenaire* C, *Lantsenaire* E, *Lanche naire* S. — Le *dz* exclut l'identification avec *lanche* (42).

44. *Leau*, voir *ó*.

45. *Lenvæsee* (vers les) R 1, *Les Lanvoéssets* C, *Les Lanvousseis* E, *Lac de neige* S : *é lāwəsé* (dā l ó). Nom commun de plusieurs petits lacs ou mares aux alentours des chalets. Une mare au Creux de Chaudin (13) est appelée *lā lāwəsé dā tsédāqē*. — Sign. : « petit lac » ; diminutif en -ellus de *lacusculus*, fréquent sous les formes *lāwisé*, *lāwəsé*, *lāwusé*, *lāwuxé*, *lóxé*, *luxé*, *lūxé*, *Lucel*, *Luissel* (Jaccard, p. 245).

46. *mautrechons* (au sommet, au second des) R 26, 28, *Les Montrechons* C : *é mōtrətsō*. — Composé de l'adj. *mó*, « mauvais », et de *trətsō* (68).

47. *mīkè* (à *tsalè* dē). Chalet de l'alpage du Plan de l'Ortier. — Ethnique de *Miex* (ē *mi*), nom commun des hameaux les plus élevés de la commune de Vouvry.

48. *mōdzè* (à *tsəmāqē* é). Ancien chemin de l'alpage de la Combe. — Sign. : « chemin aux gémisses ».

49. *mætein* (à la *chaux* deux) R 22, 27, *La Chaux du Meitain* CE, *Chaux du Milieu* S : *a la tsó* (14) *dé maitē*. — Sign. : *maitē*, ailleurs *meitē*, *mēlē*, *mītēn*, afr.

milan, « milieu ». Ce nom ne correspond pas à la situation de ce pâturage, qui n'est pas au milieu de la *montagne* ni entouré d'autres *chaux*. Peut-être a-t-il été ainsi dénommé, parce que les vaches y sont conduites pour la première fois (R 22) vers le *maitē* (medium tempus, *REW*, 5462 et 8634) de la période d'estivage de quarante jours ?

50. *Moilles* (Plan des) E, au plan des *moillé* R 15, *Plan des Moyes* C : *é pđā* (59) *dé mōdē*. — Sign. : *mōdā*, « terroir humide, marécageux » ; nom de lieu fréquent, souvent francisé en « mouille ».

51. *Naire* (Lanche) S, voir *lādzənqərə* (43).

52. *Noire* (Fontaine), voir 30.

53. *ó* (ē l), *Leau* R, *Loz* CE, 1776, *Chalets de Looz* S, En l'haut carte Dufour ; *Haut de Tanay* (Dictionnaire Géographique de la Suisse) est inusité. — Forme dialectale du mot *alpem* (*Glossaire*, p. 312).

54. *palatyé* (à *tsalè* dē). Chalet de l'alpage du Palatieux.

55. *pənqè* (à *tsalè* dā). Chalet de l'alpage de Penay, propriété de la « bourgeoisie » de Vouvry.

56. *pèrxā* (lā sé). Ancien nom de la Dent du Lan (41), suivant un vieillard de Vouvry, fermier de l'alpage de Penay en 1910. — Sign. : « roc percé » (voir 65).

57. *pētārda* (*a la*). Nom tombé en désuétude d'une petite source du Vau (71).

58. *pətyāda kwəlō*, *pətyāda lāts* (*a la*), voir 42 et 61. — Sign. : « petite ».

59. Plan, *plant* R 20, *pāā* : voir 5, 29, 50, 69, 76. — Sign. : « espace plan, plateau ». La prononciation *pāā* (5) est francisée.

60. *pāfə ryōda* (ē). — Sign. : « en place ronde ».

61. *quelaux* (*la grossa, la petitè*) R 4, 8, 10, 24, *La Cuellau* CE : *a la grōsa* (37), *pətyāda* (58) *kwəlō*. Dépression sans eau. — Mes informateurs identifient ce nom avec le subst. fém. *ekwəlō*, « écuellée ». Cf. *kwëlē*, « petite écuelle servant de jouet aux enfants » (Vouvry), et *kwëlō*, « petite écuelle » (Blonay, Vaud).

62. *rāyēta* (*a la*). Petite combe, source. — Même nom au pluriel à Chambairy : *é rayèté*. — Diminutif de *rāy*, fr. *raie*, « passage étroit ».

63. *rōdzō* (*lō sé*). — Sign. : « le rocher (65) rouge ».

64. *ryōda* (ē *pāfə*), voir 60.

65. *sée* (*sur le*) R 17, *Sur les Sex* C : *sū lō sé*. Arête. Voir 10, 38, 63, 76. — Sign. : r « roche » (*saxum*).

66. *Tannes* (*Les*) C, *vers les tannét* R 2 : *é tāné*. Pâturage, avec de petites cavernes, près des chalets. — Sign. : « grotte,

caverne ». Voir Scheuermeier, *Höhle*, pp. 85 ss.

67. *Traverses* (*Les*) CE, *Les Traversses* S, *au Traversse* R 30, *au fond des traverssé* R 36 : *é traversé* (ē l ô), le déterminatif servant à distinguer au besoin ce pâturage des prés homonymes de Taney (ē *tanqe*).

68. *trətsō* (ē). Mamelons. Cf. 46. — Même nom dans la commune limitrophe de Vionnaz (*Trotzon* S). — Diminutif, inusité comme appellatif, de *Truche*, nom fréquent de rochers et de petits sommets (Jaccard, p. 478), identique au prov. *truco* (Mistral).

69. *Ugeon* (*Col d'*) CES, *aux fon dujon* R 19 : *é lātsè* (42), *é pāā* (59) *d ūdzō*. Pâturage sur un plateau partagé entre les montagnes de Loz et de Bise (France).

70. *ura* (*à la lanche d'*), voir *Dure* (26).

71. *Vau* (*Le*) C, *Le Veau* E et 1870, 62, 63 : *lō vō*. Torrent, affluent du lac de Taney. — « Val », féminin en Valais dans le nom patois de la commune de Val d'Illiez, *la vōdālī*, est masculin dans les cantons de Vaud et de Neuchâtel, comme en français. Aussi bien que le sens général, les significations particulières indiquées par Bridel, « éboulis, pente rapide, défilé profond », peuvent convenir à

la dénomination d'un cours d'eau d'après les lieux où il passe.

72. *Vêlâ (Le)* C : *â véilâ* ou *vêlâ*. — Sign. : « pâturage de veaux »; nom fréquent dans les alpages.

73. *Velan (Le)* E S. Sommet situé à environ cinq cents mètres au N.-E. de la Dent du Lan (41) ou *Dent du Velan* (selon S). — Nom inusité à Vouvry, où les deux sommets ne sont pas distingués.

74. *Vent (Col du)* C : *â kôl dâ vâ*. — Bien que ce lieu soit fort exposé au vent (en patois *vê*), la forme patoise, à moins qu'elle ne soit imitée du français, exige une autre interprétation. Ce peut être le mot « van », ou bien

le patois *vâ*, « rocher », inusité à Vouvry, mais fréquent et représenté non loin de Loz par un diminutif (Jaccard., art. *Vanel*, p. 488), aux lieux dits *lê vané dâ tanqe*, à Taney, et *ô vanî*, à l'alpage de Lovenex (Saint-Gingolph).

75. *Vieux Chalets* C, *Vieux Chalets de Loz* E : *é yâ tsalê* (11). Ruines d'anciens chalets au N. des chalets actuels.

76. *wêdêimò (â pđâ, lâ sé)*, Plan (59) et *Sex* (65) *Villémód* C, *Villemód* E, *Scex Vuillème* S. — Forme dialectale, inusitée à Vouvry, du nom de « Guillaume ». Cf. les noms de famille *Vullième*, à Bellerive, et *Vulliémox*, à Vuarrens (Vaud).